

QUELLE DÉFAITE ? LA PROCHAINE FOIS, BLOQUONS TOUT, P. 2
DES RECULS SOCIAUX INQUALIFIABLES, P. 3
SUD : REFORMER LES RETRAITES, NON. CONSOLIDER LA REPARTITION, OUI !!!

Union
Syndicale
Solidaires

BIFI Sud

Décembre
2010

Le journal à base d'agents actifs

syndicat SUD Santé Sociaux

Bâtiment des écoles

poste 83734 ou 02-99-28-37-34

syndicat.sud@chu-rennes.fr



Hors Série Spécial Retraites !!!

Ce numéro n'a pas été
réalisé en travaillant
41,5 ans



COMPRENDRE LA MOBILISATION POUR LES RETRAITES SUD APPELLE A CONTINUER LA LUTTE !!!

La loi a été promulguée, la contre-réforme est passée. Alors, avons-nous perdu ? Rentrons-nous tous chez nous, découragés, dans l'attente de la prochaine agression de gouvernements au service, non pas des citoyens qui les ont élus, mais de la finance internationale ? Car celle-ci va venir, immanquablement, sous la forme de la retraite par points que certains veulent promouvoir pour 2013, ou sous toute autre forme de capitalisation qui signera définitivement la fin de 60 ans de progrès social.

Tous ensemble, à nouveau

Des mois de mobilisation populaire. Semaine après semaine, nous étions dans la rue par millions. Pourquoi? tout simplement pour exprimer notre refus d'une contre-réforme du financement des retraites brutale, inefficace par rapport au but affiché (prétendument «le système par répartition») et surtout socialement injuste.

Pour Sud Santé Sociaux, le bilan est infiniment positif, malgré une apparente défaite. Durant ces dernières semaines, nous avons tous réappris à nous mobiliser ensemble, dans le but d'un intérêt commun, de l'intérêt général, compris par tous. Et cela, malgré le matraquage gouvernemental et la propagande médiatique pour nous rentrer dans le crâne qu'il fallait être « raisonnable », qu'il n'y avait pas d'alternative. Individuellement, nous sommes descendus dans la rue, avec nos banderoles syndicales, mais aussi nos propres pancartes,

faites en famille, à la maison, sur un bout de carton et au marqueur. Tout cela veut dire quelque chose, quelque chose de plus profond que la simple mobilisation sur les retraites.

La prochaine fois, bloquons tout!

Ce que nous avons redécouvert, les réflexes de revendication et de lutte que nous avons repris, SUD appelle à ne pas les oublier, mieux, à les entretenir. Le gouvernement va se glorifier d'avoir gagné. Nous devons leur dire qu'ils viennent de gagner une bataille, soit. Mais pas la guerre.

Car il faut avoir conscience que nous avons failli gagner. Lorsqu'au mois d'octobre le mouvement a évolué vers des grèves dures, se traduisant par des blocages économiques, en particulier ceux des raffineries et des dépôts de carburant, la cacophonie gouvernementale qui a suivi prouve que nous étions alors sur la bonne voie, celle préconisée depuis le début par SUD Santé et l'union syndicale SOLIDAIRES.

Face à un gouvernement qui a tiré les leçons du CPE, en décidant de ne plus céder face aux seules manifs, qui demeurent indispensable en tant que tremplin du mouvement, le rapport de force doit se porter sur le terrain de l'économie: grèves et blocages doivent être nos armes de demain, car ils rappellent que l'économie appartient à ceux qui la font et qui doivent en bénéficier à travers des avancées sociales continues, autrement dit les salariés.

Tirons nous aussi les leçons des retraites... la prochaine fois, nous devons tout bloquer le plus vite possible, pour porter le rapport de force là où cela compte vraiment.

**RETRAITES : LE GOUVERNEMENT A FAIT MINE
D'IGNORER LES MANIFS MASSIVES**



**Bin quoi ?
Le PEUPLE, ça ferme
sa gueule ou
ça Démissionne !!**

Fin de la retraite anticipée pour les mères de 3 enfants:

Ca y est, c'est fait. Le plan social déguisé spécial fonction publique, qui vise à pousser vers la sortie avant 2012 le maximum de monde, est en vigueur.

Le départ anticipé ne sera plus possible à partir du 1er janvier 2012, avec des décotes transitoires pour ceux qui partiraient en 2011. Le ministre de la Fonction Publique a assuré dans Ouest-France que cela ne va provoquer de « saignée » chez le personnel infirmier, incité à resté grâce à « l'alléchant » passage en catégorie A... qui a d'ailleurs pour effet de mettre en plus fin à la catégorie active, et donc au droit à la retraite à 55 ans. Une sorte de double peine, en somme!

Il a sans doute oublié de poser la question aux 151 IDE qui ont déjà leurs droits ouverts au CHU... et qu'est-ce qui va inciter les 176 AS à rester, par exemple ? La fidélité au ministère, peut-être ?



Finies les fameuses annuités, les trimestres et tout le toutim. Chaque période travaillée génère un certain nombre de points, que vous « capitalisez » (car c'est bien de cela qu'il s'agit) tout au long de votre carrière. A la fin de celle-ci, on multiplie le nombre de points par la valeur de ce point et on obtient un droit à pension.

Quelle différence ? C'est d'abord la fin de la notion de pension comme continuation du salaire puisqu'elle n'est plus calculée selon un taux de remplacement mais comme le résultat d'une accumulation sans aucune référence à nos salaires d'actifs.

Ensuite, la valeur du point à un instant t, tout comme la rémunération du capital, ne sera pas forcément la même 10 ans plus tard, en fonction des rapports de force sociaux ou de la volonté de financer des pensions. La valeur du point sera juste le moyen de maintenir ou pas le pouvoir d'achat des retraités. Ce système est donc un facteur d'insécurité sociale majeure.

Enfin, si la mise en paiement fonctionne toujours par répartition, c'est la fin des droits et des garanties collectives et le triomphe de l'individualisation, de la « retraite à la carte ». La seule borne maintenue est celle des 60 ans comme âge de liquidation. Ce système ne pourra qu'entraîner la paupérisation des retraités incapables de recourir à un système complémentaire d'épargne. Il ne peut ensuite que créer la division parmi des salariés qui n'auront plus d'intérêt commun à défendre.

Dès maintenant, préparons-nous à lutter contre cette nouvelle tentative de régression sociale.

Fin du traitement continué au départ en retraite :

Faire des économies vicieuses, c'est plus qu'un savoir-faire, c'est une philosophie. Non content de nous faire travailler (au moins) deux ans de plus, le gouvernement a introduit une petite pépète dans sa réforme.

Auparavant, si l'on partait en retraite en cours de mois, le traitement intégral du mois était versé à la fin de ce même mois. La pension était quant à elle due à partir du premier jour du mois suivant et versée normalement à la fin du mois.

C'était le bon temps. Désormais, le traitement sera versé, toujours à la fin du mois de départ en retraite, au pro-rata du nombre de jours travaillés. Par exemple, pour un départ le 4 mars, ce n'est que 4/31e de traitement qui seront versés par l'administration. Pas trop grave, la pension prend le relais, penserait-on... Eh bien non ! La pension n'est toujours due qu'au 1er du mois suivant, et n'est toujours versée qu'à la fin de ce mois suivant. Ce qui signifie qu'il faudra vivre, dans l'exemple en question, pendant 2 mois avec une minuscule fraction de notre traitement avant de se voir verser une pension qui aura de toute manière été elle aussi amputée par les réformes.

La Grèce a baissé le salaire des fonctionnaires, la France a trouvé le moyen de le supprimer. Quelque part, ça force l'admiration...

SUD défend la répartition... pendant que d'autres veulent compter les points

Derrière la réforme actuelle en pointe une autre, à l'horizon 2013. Sur la table, une « réforme systémique »: la retraite à points.

RETRAITES : REFORMER, NON, CONSOLIDER, OUI

La crise, quelle crise ?

La crise économique est une crise du capitalisme, pas de notre modèle social. Elle n'existe que dans la tête de ceux qui exploitaient la situation auparavant et qui veulent s'en servir pour mettre tous les pays au « régime grec », celui des plans de rigueur qui sanctionnent les populations pour préserver et augmenter le dividende. Le but : livrer au marché la manne financière que représente les cotisations sociales.

Pour SUD, le régime de répartition ne souffre pas d'une insuffisance de financement par cotisation, mais plutôt de son détournement. Elle souffre en effet de ce que tous les revenus du travail ne soient pas soumis à cotisation par :

- les exonérations massives de cotisations accordées à des entreprises qui ne créent même pas d'emplois en échange
 - l'exonération des revenus du capital, pourtant issus du travail des salariés
 - l'entretien d'un chômage massif, structurel, contre lequel les gouvernements refusent de lutter parce qu'il maintient une pression à la baisse sur les salaires et flexibilise le marché du travail
- Nous devons donc rediriger ces financements légitimes vers les caisses de retraite ou les créer lorsqu'ils n'existent pas. Nous devons trouver les moyens de faire accéder les chômeurs à l'emploi et donc au salaire. Seulement alors, on pourra déterminer s'il y a bien un véritable « trou » dans le financement des retraites.



Salaire socialisé, ou alors ça va péter !

Il apparaît alors que le financement n'a pas besoin d'être « réformé », mais plutôt d'être consolidé. Les fruits de la croissance doivent aller non pas de plus en plus au dividende stérile, comme cela se passe depuis 20 ans, mais au salaire socialisé. Il s'agit du salaire soumis à cotisation sociale qui seul permet le maintien d'une protection sociale, qui nous évite de nous retrouver seuls de nous soigner ou de ne pas tomber dans la pauvreté en partant à la retraite. Nous l'avons fait durant 35 ans, alors que le pays était moins riche qu'aujourd'hui. Rien n'empêche donc que nous imposions ce choix social essentiel d'un partage des richesses par le salaire et la cotisation sociale.

Travailler moins pour travailler et cotiser tous

Quant au chômage, il faut en finir avec le mythe de la création d'emploi porté par le MEDEF et au nom duquel on autorise toutes les

exonérations inutiles qui plombent la Sécu. Dans un monde globalisé où de nombreux métiers sont en outre de plus en plus automatisés, la création d'emploi ne peut se faire qu'à la marge. Pour SUD Santé Sociaux, la seule solution est un nouveau partage du temps de travail, sans toutes les concessions qui ont été faites au patronat lors du passage au 35 heures, que le gouvernement entend détruire avant 2012.

Tout le reste, tous les discours sur une compétitivité qui serait « plombée », est un mensonge éhonté. L'examen de l'histoire sociale depuis un siècle montre au contraire que la réduction continue du temps de travail n'a jamais plombé l'économie française. Au contraire, la productivité française n'a jamais cessé d'augmenter, la croissance de la richesse nationale s'est poursuivie en continu. Le progrès social, efficace, se trouve donc indéniablement dans cette direction. Encore faut-il l'assumer. SUD Santé Sociaux le fait sans hésitation.

Ce message, en tant que militants de SUD Santé, nous n'avons et n'allons jamais cesser de le diffuser. Notre rôle n'est pas de nous contenter de réagir au coup par coup aux agressions, mais plutôt de développer et porter en continu un projet alternatif, celui que nous venons d'exposer. Rejoignez-nous pour contribuer à l'imposer !

